

COMMERCIALE OU D'UN USAGE DU COMMERCE, SONT PAR LES PRÉSENTES EXCLUES. CERTAINS TERRITOIRES PEUVENT NE PAS PERMETTRE L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE CES DÉCLARATIONS, GARANTIES, MENTIONS OU CONDITIONS. DANS LA MESURE MAXIMALE PRÉVUE PAR LA LOI ET DANS LA MESURE OÙ ELLES NE PEUVENT ÊTRE EXCLUES, LES DÉCLARATIONS, GARANTIES, MENTIONS OU CONDITIONS RELATIVES À L'ACCESSOIRE SONT LIMITÉES À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE L'ACCESSOIRE, TEL QU'IL EST INDIQUÉ DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. NI RIM NI UN FOURNISSEUR DE SOLUTIONS RIM N'ENCOURT DE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS À L'ÉGARD DES DOMMAGES INDIRECTS, ÉCONOMIQUES, SPÉCIAUX, COMMERCIAUX, ACCESSOIRES OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES MANQUES À GAGNER, LES PERTES DE PROFITS OU DE REVENUS D'ENTREPRISES, LES PERTES DE DONNÉES, LES DOMMAGES CAUSÉS PAR DES RETARDS OU LE DÉFAUT DE RÉALISER LES ÉCONOMIES PRÉVUES ET AUTRES ÉLÉMENTS SEMBLABLES ET LES PRÉJUDICES CORPORELS OU LES DOMMAGES RÉSULTANT DU DÉCÈS CAUSÉ PAR LA FAUTE D'AUTRUI) DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DU FONCTIONNEMENT DE L'ACCESSOIRE OU S'Y RATTACHANT MÊME SI RIM OU UN FOURNISSEUR DE SOLUTIONS RIM SAIT QUE DE TELS DOMMAGES PEUVENT SURVENIR, ET VOUS RENONCEZ PAR LES PRÉSENTES AUX RECOURS DONT VOUS POURRIEZ VOUS PRÉVALOIR À CET ÉGARD. LA PRÉSENTE RESTRICTION A POUR BUT DE S'APPLIQUER ET S'APPLIQUE PEU IMPORTE SI CES DOMMAGES SONT ALLÉGUÉS OU INVOQUÉS DANS LE CADRE D'UNE ACTION OU D'UNE RÉCLAMATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU CONTRACTUELLE, OU AUX TERMES D'UNE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE LOI OU TYPE D'ACTION. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE RIM ENVERS VOUS OU ENVERS UN TIERS QUI FAIT UNE RÉCLAMATION PAR VOTRE ENTREMISE OU POUR VOTRE COMPTE NE PEUT EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT DE L'ACCESSOIRE QUE VOUS AVEZ ACHETÉ OU LE COÛT AFFÉRENT AU REMPLACEMENT DE L'ACCESSOIRE, SELON CELUI QUI EST LE PLUS ÉLEVÉ.

La renonciation par RIM à un défaut ne sera pas réputée constituer une renonciation permanente à ce défaut ni une renonciation à tout autre défaut.

Si VOUS résidez au Canada la présente garantie limitée doit être interprétée en vertu des lois de la province d'Ontario. Autrement, la présente garantie limitée sera interprétée en vertu des lois de l'État de New York, sans égard aux règles régissant les conflits de lois. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est par les présentes exclue dans son intégralité de l'application de la présente garantie limitée. Tous les désaccords ou différends découlant de la présente garantie limitée ou s'y rapportant seront tranchés de façon définitive par arbitrage dans, à l'exclusion des tribunaux, à être tenu la province d'Ontario, Canada, devant un seul arbitre et le processus d'arbitrage sera conduit conformément aux *Commercial Rules de l'American Arbitration Association*. La sentence arbitrale sera finale, exécutoire et sans appel et liera les parties. Aucun différend entre les parties, ou impliquant toute personne sauf vous, ne peut être joint ou combiné, sans le consentement préalable écrit de RIM.

Si une disposition de la présente garantie limitée est déclarée invalide ou inopposable, cela ne rendra pas invalide ou inopposable la garantie limitée dans son intégralité, mais (à moins que cela n'entraîne la perte de la contrepartie prévue) la garantie limitée sera plutôt interprétée comme si elle ne contenait pas la ou les dispositions déclarées invalides ou inopposables, et les droits et obligations de chaque partie seront interprétés et exécutés en conséquence.

Si la présente garantie limitée est traduite dans une autre langue que l'anglais, la version anglaise prévaudra dans la mesure où il y a une contradiction ou une divergence entre le texte de la version anglaise et celui de la traduction.

En cas d'incompatibilité entre la présente garantie limitée et toute garantie qui se trouve dans l'emballage de l'accessoire, les dispositions de la présente garantie limitée prévaudront dans la mesure de l'incompatibilité.

MISE EN GARDE: Le présent accessoire est destiné à être utilisé UNIQUEMENT conjointement avec l'appareil portatif BlackBerry approprié. Veuillez consulter votre *Guide d'installation et de démarrage* ou votre *Guide de démarrage*, selon le cas, pour déterminer si le présent accessoire est compatible avec votre appareil portatif BlackBerry. Toute autre utilisation rendra invalide la présente garantie limitée de l'accessoire, et RIM n'encourra aucune responsabilité envers vous ou un tiers à l'égard des dommages que vous ou un tiers pouvez subir par suite de l'utilisation du présent accessoire conjointement avec un autre appareil ou accessoire que l'appareil portatif BlackBerry approprié.

© 2006 Research In Motion Limited. Tous droits réservés. Les familles de marques BlackBerry et RIM et leurs images et symboles sont la propriété et les marques de commerce exclusives de Research In Motion Limited. RIM, Research In Motion, « Toujours en service, toujours connecté », le symbole de l' « enveloppe en mouvement » ainsi que le logo BlackBerry sont déposés auprès de l'U.S. Patent and Trademark Office et peuvent être enregistrés ou en instance de l'être dans d'autres pays. Toutes les autres marques, raisons sociales, marques de commerce et marques de service ainsi que tous les autres noms de produits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. L'unité portative et/ou les logiciels s'y rattachant sont protégés par des droits d'auteur et des traités internationaux ainsi que par divers brevets, notamment un ou plusieurs des brevets américains suivants: 6,278,442; 6,271,605; 6,219,694; 6,075,470; 6,073,318; D,445,428; D,433,460; D,416,256. D'autres brevets sont enregistrés ou en instance de l'être dans divers pays partout dans le monde. Veuillez visiter le site Internet www.rim.net/patents.shtml pour obtenir une liste à jour des brevets applicables.